L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°190 du Jeudi 2 Mars 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

Le rapport 2022 dresse un tableau sombre des droits humains au Congo

(P.5)

Congo – France

Emmanuel Macron à Brazzaville, pour un entretien avec Denis Sassou-Nguesso

Selon le service de presse de l'Elysée, Brazzaville occupe une place unique dans l'histoire de la France, de l'Afrique et du monde.

(P.3)

Journée internationale des femmes

Le pagne du 8 mars: symbole de la défense des droits de la femme au Congo?

(P.4)

Fondation Niosi

Une conférence débat sur le stress, une énergie vitale qu'il est souhaitable de contrôler

(P.9)

Projet Redisse

Vers la construction d'une antenne de laboratoire de santé publique à Pointe-Noire

(P.7)

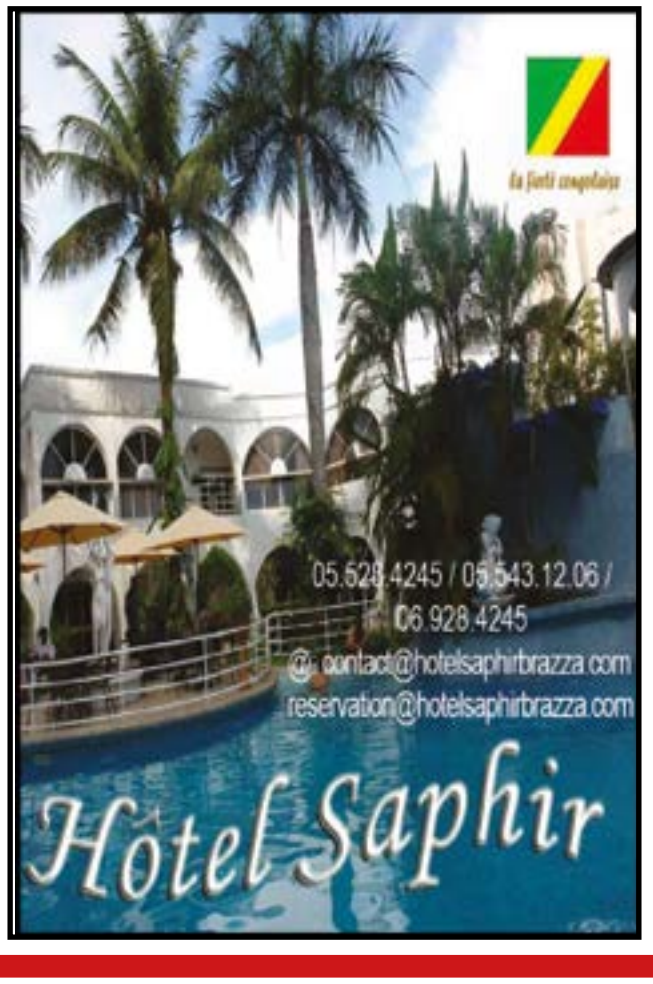

Tunisie

L'U.a a condamné fermement les déclarations raciales du Président Kaïs Saïed

Lors de la réunion, mardi 21 février 2023, à Tunis, du Conseil de sécurité nationale sur l'immigration clandestine en Tunisie, le Président tunisien, Kaïs Saïed a tenu des propos durs à l'égard des immigrés subsahariens. Il a dénoncé un «complot» visant à «changer la démographie du pays». En conséquence, il a décidé de mettre un terme à l'immigration clandestine dans son pays, en prônant des «mesures urgentes». Ses propos ont suscité la réaction des O.n.gs tunisiennes et dans un communiqué de presse publié le vendredi 24 février, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a condamné «fermement les déclarations choquantes faites par les autorités tunisiennes contre des compatriotes africains».

Le Président tunisien Kaïs Saïed a affirmé que l'immigration clandestine était source de *«violences et de crimes»,* dans son pays. Selon lui, cette immigration clandestine relevait d'une «entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie», afin de la transformer en un pays *«africain seulement» et estomper son caractère «arabo-musulman». «Les immigrés incontrôlés d'Afrique subsaharienne continuent avec des violences, des crimes et des pratiques inacceptables ainsi que des pratiques légalement criminelles»*, a-t-il déclaré.

Les propos du Chef d'Etat tunisien ont suscité la réaction des O.n.gs dans son pays et dans certains pays d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal. Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a dénoncé un discours *«haineux». «Ce discours provoque une grande déception et une grande consternation. Ce discours raciste et haineux marque un jour triste. Le fait que le Président d'un pays signataire de conventions internationales sur l'immigration tienne un tel discours est extrêmement grave»*, a expliqué Romdhane Ben Amor, porte-parole de l'O.n.g, auprès de l'A.f.p (Agence France presse).

Le Président tunisien Kaïs Saïed.

Le Tchadien Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'Union africaine.

Depuis les propos présidentiels, les Africains vivant en Tunisie craignent maint'enant pour leur vie. Ils ne sortent pas de chez eux et restent cloitrés, alors que les arrestations se multiplient. La colère des organisations de la société civile tunisienne et des associations d'immigrés subsahariens est aussi montée la semaine dernière, avec des manifestations publiques dénonçant un discours «raciste et haineux» contre les migrants subsahariens. La semaine qui précédait le discours du Président Kaïs Saïed, il y a eu des opérations de police dans plusieurs villes en Tunisie où plus de trois cents ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne ont été interpellés. Selon la police tunisienne, parmi ces personnes contrôlées, pour vérification d'identité et de titre de séjour, se trouvaient aussi des enfants et des étudiants. Certaines sources évoquent *«des dizaines de milliers de personnes»* victimes de contrôles arbitraires et d'interpellation en raison d'un *«délit de faciès»,* ces dernières semaines.

Selon les estimations de la société civile tunisienne, les migrants subsahariens seraient entre 30 et 50 mille sur le territoire, *«soit un tiers de l'ensemble des migrants présents en Tunisie qui, eux-mêmes, ne représentent que 0,5% de la population tunisienne»,* rappelle l'activiste camerounais Franck Yotedje, du groupe de réflexion Afrique intelligence, qui milite pour l'intégration des migrants dans la ville tunisienne de Sfax.

Dans le communiqué de presse de l'Union africaine, le président de la commission *«rappelle à tous les pays, en particulier aux États membres de l'Union africaine, qu'ils doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et des instruments pertinents de l'Union africaine, à savoir traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux»*. Il a réitéré *«l'engagement de la commission à soutenir les autorités tunisiennes, en vue de la résolution des problèmes de migration, afin de rendre la migration sûre, digne et régulière»*. Mais, le gouvernement tunisien continue de défendre les propos de son Président.

Jean-Clotaire DIATOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Congo – France

Emmanuel Macron à Brazzaville, pour un entretien avec Denis Sassou-Nguesso

Dans le cadre de son déplacement en Afrique centrale, du 1er au 5 mars 2023, le Président de la République Française, Emmanuel Macron, sera reçu vendredi 3 mars, à Brazzaville, par son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, avec qui il aura un entretien en tête-à-tête. Il *«ira à la rencontre de la communauté française, qui compte 4300 ressortissants inscrits au registre consulaire au 1er janvier 2023. Cette rencontre relèvera d'une dimension mémorielle importante, puisqu'elle aura lieu à la Case de Gaulle, symbole d'une histoire commune riche, construite après que Brazzaville a été désignée capitale de la France-Libre, et d'où le général De Gaulle créa l'Ordre de la libération, en 1940»*, rapporte le service de presse de la Présidence française.

Selon le service de presse de l'Elysée, Brazzaville occupe une place unique dans l'histoire de la France, de l'Afrique et du monde. Si la France libre est née lors de l'appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle à Londres, c'est bien Brazzaville qui, par le ralliement du 27 octobre 1940 du gouverneur Félix Eboué, devient le *«refuge de notre honneur et de notre indépendance»*. De Brazzaville partira la colonne Leclerc, en 1941, vers Koufra au Tchad [Serment de Koufra du 2 mars 1941] puis vers la Libye mussolinienne, avant de participer à la bataille de Bir Hakeim en 1942. De Brazzaville est parti l'espoir de la libération, autour duquel se sont agrégées les forces ayant sauvé l'honneur de la France.

Au-delà de Brazzaville, c'est tout le rôle du Congo et de l'Afrique centrale dans la Seconde guerre mondiale qui sera rappelé. Le Président de la République rendra hommage au courage et à l'engagement des Africains dans le combat contre l'Allemagne nazie et pour la libération de l'Europe, au même titre que les résistants français. Les historiens estiment que, entre 1940 et 1944, près de 17.000 Africains furent recrutés par la France libre en Afrique équatoriale française (A.e.f) et au Cameroun. Des milliers ne revinrent jamais chez eux. Alors que l'Ordre de la libération fut créé ici-même à Brazzaville, le 16 novembre 1940, bien peu d'Africains furent élevés au rang de compagnons de la Libération. Seuls 11 combattants et 5 civils d'Afrique subsaharienne, dont 5 Tchadiens et 3 Centrafricains, y furent admis sur 1.038 compagnons.

Sassou Nguesso et Macron (ph d'archives).

Ce déplacement du Chef de l'Etat français sera de même l'occasion de saluer les avancées réelles, au service des populations congolaises, auxquelles la France a pu contribuer: réhabilitation de la route de la Corniche; drainage des eaux pluviales à Brazzaville; formation de 600 professionnels de l'action sociale et de 2000 professionnels de la santé; réhabilitation des infrastructures d'assainissement du C.h.u de Brazzaville, opérationnalisation de six centres d'éducation, de formation et d'apprentissage, où sont formés 1000 jeunes chaque année.

La France entretient de même des partenariats très dynamiques dans le domaine culturel. Elle a accompagné la préservation et la valorisation du patrimoine mémoriel du Congo, en préparation des 80 ans de *«Brazzaville, capitale de la France libre»*: sauvegarde numérique des archives de l'A.e.f, préservation du bâtiment historique qui abrite le Centre de formation et de recherche en art dramatique, création d'une filière archiviste au Congo et conservation des archives audiovisuelles. La coopération française se poursuit par la mise à disposition d'expertise en matière de politique nationale des musées, etc.

Editorial

Question d'éthique !

Lutter contre les anti-valeurs n'est pas synonyme de chasse aux sorcières. La lutte contre les anti-valeurs, notamment contre la corruption et le détournement des deniers publics est inhérente à la gouvernance. Aucun Etat au monde ne peut prétendre instaurer la bonne gouvernance, sans un appareil de sanctions contre les anti-valeurs. Même au niveau de l'Etat du Vatican, le Pape a mis en place, en 2020, un arsenal législatif de *«bonnes pratiques»*, pour lutter contre la corruption.

C'est autant dire que c'est une question de moralité publique, un principe d'éthique professionnelle. Autant on lutte contre les anti-valeurs, autant il faut promouvoir l'éthique professionnelle et donner sens à un document important de moralité, le casier judiciaire, qui retrace le passé pénal d'un citoyen et qui comporte aussi, en principe, les sanctions administratives.

Dans le cadre de la lutte contre les anti-valeurs, les cadres ne devraient plus être nommés à de hautes fonctions, sans tenir compte de leur moralité. La compétence ne suffit pas, encore faut-il prouver qu'on est de bonne moralité. Ainsi, avant d'être nommés, les cadres devraient présenter un dossier qui comprendrait un casier judiciaire. Nous le disons parce qu'à la lecture, dans la presse nationale, d'un feuilleton qui s'est passé la semaine dernière au Ministère de l'économie et des finances, où un haut cadre a été interpellé par les services de la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) et placé en détention provisoire, il y a de quoi avoir pitié du pays. Comment un haut fonctionnaire ayant une réputation sulfureuse dans la gestion financière, qui a déjà été sanctionné et qui est même passé par la case prison, donc n'ayant pas une bonne moralité en matière financière, a pu néanmoins être nommé à une haute fonction dans ce domaine, pour retomber après dans les mêmes anti-valeurs? Et ce n'est pas l'unique exemple. C'est incroyable. Comment dans ces conditions, peut-on chercher à lutter contre les anti-valeurs, si par le jeu des relations, les mêmes à qui l'on reproche des comportements d'anti-valeurs, sont responsabilisés à des postes importants de gestion publique? En matière de gouvernance, on ne peut pas faire l'impasse sur la moralité, sur l'éthique professionnelle.Autrement, c'est l'éternel recommencement,qui semble être notre drame, dans la gestion publique, depuis que le Chef de l'Etat a dénoncé ces maux: changez de comportement!

L'HORIZON AFRICAIN

Déplacement du Président français Emmanuel Macron en Afrique centrale

«La France n'a plus de pré-carré en Afrique»

Le Président français, Emmanuel Macron est en tournée du 1er au 5 mars 2023, dans quatre pays d'Afrique centrale, avec une délégation composée de ministres, parlementaires, chercheurs, chefs d'entreprises, journalistes, etc. Il est arrivé à Libreville (Gabon) dès le mercredi 1er mars, pour un sommet sur la protection des forêts. Il y inaugure aussi le nouveau bâtiment de l'Ambassade de France, qui abrite tous les services, notamment la chancellerie politique, le consulat général et la trésorerie, «pour une rationalisation des espaces et des moyens, un meilleur accueil du public et une sécurité renforcée», souligne le service de presse de l'Elysée.

Avant de quitter Paris, Emmanuel Macron a donné une conférence de presse à l'Elysée, pour expliquer le sens de son déplacement en Afrique centrale. A ce propos, il a indiqué qu'il veut un nouveau partenariat gagnant-gagnant avec l'Afrique. *«La France n'a plus de pré-carré en Afrique. Elle a des devoirs d'assumer ses intérêts, pour bâtir ensemble un agenda sur des questions climatiques»*, a-t-il déclaré. En voici un extrait: «C'est pour cette raison qu'à quelques jours de ce déplacement, à nouveau sur le continent africain, j'ai jugé que la priorité n'était pas de faire un nouveau discours sur le sol africain, mais d'essayer, de la manière la plus claire, de défendre ce que nous y faisons et la cohérence de notre action, et de renforcer aussi cette envie d'Afrique en France. C'est pourquoi, beaucoup de chefs d'entreprises, de scientifiques, d'artistes et de sportifs sont aussi présents aujourd'hui. Nous devons, en effet, collectivement, prendre la mesure des défis qui sont si proches de nous, non pas pour nous projeter dans des prédictions apocalyptiques ou dans des paniques anxiogènes. J'ai pu parfois le constater à chacun de mes déplacements, la terre africaine est tout sauf une terre d'angoisse et de résignation. Elle est une terre d'optimisme et de volontarisme. Cette proximité, cette énergie doivent nous inspirer et nous inciter à réaliser la force de notre atout d'être les voisins de l'Afrique et de compter encore parmi les pays qui ont un lien unique, humain, existentiel avec ce continent, ce qui est une chance. Nous avons un destin lié avec le continent africain.

L'ambassadeur de France, François Barateau et des journalistes congolais suivant la conférfence de presse d'Emmanuel Macron, sur le petit écran.

Si nous savons saisir cette chance, nous avons l'opportunité de nous arrimer au continent qui, progressivement, sera aussi l'un des marchés économiques les plus jeunes et dynamiques du monde et qui sera l'un des grands foyers de la croissance mondiale dans les décennies qui viennent. Mais aussi, parce que notre jeunesse écoute aujourd'hui une musique congolaise, nigériane, ivoirienne, créée et produite sur le continent africain. Et parce que ce n'est que la préfiguration d'une puissance culturelle, économique, scientifique, politique, africaine, qui va continuer de se déployer. Notre croissance économique aussi, et nous Européens, nos échanges, nos emplois vont dépendre, de plus en plus, de l'Afrique. Ce n'est ni une bonne, ni une mauvaise nouvelle, c'est un fait. Et tout dépendra de ce que nous en faisons.

C'est pourquoi je suis convaincu que le moment est venu de faire un choix et de savoir quel rapport nous voulons entretenir avec les pays africains. Et au fond, quand j'essaie de suivre l'actualité, ce qui m'arrive, et de lire la qualification du moment que nous sommes en train de vivre, qui est très clairement un entre deux, parce que nous héritons de beaucoup de difficultés historiques et nous sommes dans un moment de transition, sans avoir pleinement réalisé, je vais y revenir, le début de la transition commencée».

Primature

Anatole Collinet Makosso a initié un cadre de dialogue social gouvernement-patronat

A la Primature, on l'a baptisé «Petit-déjeuner des investisseurs». Il s'agit d'un cadre de dialogue social entre le gouvernement et les chefs d'entreprises. La première édition de ce rendez-vous original a eu lieu lundi 27 février 2023, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, autour d'un petit-déjeuner entre le Premier ministre et quelques-uns de ses membres du gouvernement et les dirigeants des syndicats patronaux. Le climat des affaires au Congo a besoin d'être amélioré et des propositions ont été faites, à la suite d'un constat fort préoccupant.

Le Premier ministre Collinet Makosso (au milieu), deux membres du gouvernement et les deux présidents de syndicats patronaux.

C'est un secret de Polichinelle que le climat des affaires au Congo n'est pas attractif, malgré la mise en place d'un projet, le Pacadec (Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification économique) réalisé par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale. Entre 2010 et 2015, ce projet a surtout œuvré pour la réduction du délai de création des entreprises, avec la mise en place du guichet unique de déclaration des entreprises.

L'Union européenne a, quant à elle, appuyé, à partir de 2017, le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (P.r.c.c.e) pour voler au secours du secteur privé. Mais, toutes ces initiatives financées à coup de milliards de francs Cfa ont eu un impact limité, en raison de leur caractère bureaucratique et de leur système de communication limité, ne s'attaquant aux vrais maux qui minent le climat des affaires dans le pays.

A cause de la crise économique due à la chute des prix du pétrole à partir de juin 2014, le climat des affaires au Congo s'est détérioré à partir de 2017. Le rang du Congo dans le classement de Doing business a toujours végété parmi les douze derniers pays du monde. Certaines autorités congolaises rejettent ce classement, en estimant que le Congo mérite mieux. Mais, la triste réalité est bien là. L'enquête de la Direction générale de l'Agence pour la promotion des investissements en dit long sur la perception du climat des affaires dans notre pays où l'on déplore l'insécurité judiciaire. Le Président de la République a eu lui-même à s'élever contre les anti-valeurs qui gangrènent l'appareil judiciaire national. Malheureusement, les réunions du Conseil supérieur de la magistrature sont si rares qu'éradiquer ces maux demeure un rêve, malgré l'engagement des responsables au plus haut niveau.

(Suite en page 5)

Journée internationale des femmes

Le pagne du 8 mars: symbole de la défense des droits de la femme au Congo?

On ne sait pas si on pourra encore sortir de ce glissement culturel, mais la journée du 8 mars est tout simplement vécue au Congo comme la fête de la femme. Et comme à toute fête, il faut des cadeaux, il faut boire. Les gouvernants ont laissé faire, pour ne pas avoir à présenter des comptes sur les politiques publiques touchant à l'amélioration de la condition de la femme dans le pays. A l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars prochain, quel est la situation de la jeune fille et de la femme au Congo? Le gouvernement va-t-il en sortir un rapport?

La femme congolaise a besoin de plus d'engagement pour obtenir le respect de ses droits.

Les Nations unies disent: *«Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé. Ces journées permettent au système des Nations unies, aux pouvoirs publics et à la société civile d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources».* Evidemment, on est loin des pagnes que réclament les femmes au Congo. L'élite féminine nationale en est consciente mais elle s'en est accommodée. Problème politique, dit-on.

La journée internationale des femmes est essentiellement axée sur la lutte pour les droits des femmes, particulièrement la lutte contre les inégalités qui persistent dans la société, par rapport aux hommes. C'est une journée qui précède même la création des Nations unies, qui n'ont fait que l'incorporer en 1977, puisque cette journée est issue de l'histoire des mouvements féministes de mouvance socialiste, après la révolution industrielle du 18ème siècle en Europe et en Amérique. En effet, après l'année internationale des femmes, en 1975, l'assemblée générale de l'Onu adopte une résolution instituant le 8 mars comme *«Journée des Nations unies pour les droits des femmes et la paix internationale».* La première journée est célébrée le 8 mars 1977.

Depuis deux décennies, cette journée est devenue l'affaire de l'Onu femmes, une entité créée en juillet 2010, par l'assemblée générale des Nations unies, et qui est *«consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes»* et élevée au rang de porte-drapeau mondial des femmes et des filles», *«pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins, partout dans le monde».*

La situation des droits de la femme au Congo est encore à un niveau très préoccupant. Dans un rapport sur les droits de la femme en République du Congo, Mme Onanga née Nguénoni Germaine du Conadf (Comité national des droits de la femme) présente la situation générale de la femme congolaise, en ces termes: *«Dans la société traditionnelle comme dans la société moderne, la femme a des droits élémentaires qui produisent en elle le sentiment de bien-être, de femme lésée ou de femme aimée… Au lieu de jouir pleinement de ces droits, la femme est parfois en proie à une contrainte masculine qui la pousse à ne se contenter que des obligations. Ceci devient une forme de violences exercées contre sa personne, freinant ainsi ses élans d'épanouissement… Certaines femmes sont violées par leurs propres conjoints. Ces derniers se préoccupent de satisfaire leur besoin, sans tenir compte de l'état physique ou psychologique de la femme. Ils s'imposent, aux besoins, par les coups ou l'intimidation ou le renvoi du foyer conjugal. Non contents de ce qu'ils font subir à leurs épouses, les hommes s'en prennent à des mineures, des malades mentales, à des handicapées physiques, la nièce de la femme ou la sœur de son épouse. Pire, les obsédés sexuels vont jusqu'à l'inceste… Les veuves sont maltraitées après le décès de leur époux en Afrique en général et au Congo en particulier…».*

Depuis, la loi n°19-2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes, appelée Loi Mouébara, a été adoptée et promulguée.

Dans son rapport 2021 sur les droits de l'homme au Congo, Amnesty international rappelle que les femmes sont toujours sous-représentées dans les organes de décision, en violation de l'article 17 de la Constitution de 2015, qui *«garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives».* Mais, le projet de loi sur la parité, en préparation depuis 2016, et qui doit garantir la parité ainsi que la promotion et la représentation des femmes dans toutes les fonctions politiques, électives et administratives, est toujours en souffrance dans les tiroirs du gouvernement. Donc, le pagne, il faut l'offrir, mais il ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. La situation de la femme doit être améliorée au sein de la société congolaise.

Jean-Clotaire DIATOU

PROPOS D'éTAPE

Le président et le professeur

Les deux ont une particularité commune, celle d'exister à la suite d'une délibération en dernière instance. Pour le président, c'est le souverain primaire qui délibère; pour le professeur, ce sont ses collègues de rang supérieur. Pour tous les deux et après les délibérations acceptées par le plus grand nombre d'éphémères habilités à le faire, aucune autre instance ne peut juger de leur qualité. Certes, il leur appartient d'être à la hauteur des devoirs de leurs importantes charges, celle de conduire les destinées d'un pays pour l'un et celle de conduire les destinées de l'éducation et de la recherche pour l'autre, le tout, pour le plus grand profit et plaisir de la Cité. Mais une fois régulièrement installé dans l'une ou l'autre position, personne d'autre ne peut contester la légitimité de l'un ou de l'autre.

Dans cette Afrique où la volonté de domestication de la critique rationnelle est si tenace, l'on doit reconnaître au magister son rôle de phare et balise, parce que *«l'intellectuel se bat pour certaines valeurs et pourrait être une figure médiatrice entre la science et la politique».* Dans la gestion de la connaissance, le professeur a acquis une expertise reconnue dans un domaine particulier, expertise lui permettant de jouer un rôle positif dans la formulation des politiques. Dans la gestion politique de la Cité, le président a la légitimité populaire pour formuler un projet de société. Mais, le professeur reste l'éclaireur des décisions politiques. En effet, les intellectuels développent une capacité de réflexion et d'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et économiques du moment. En tant que tels, ils ont souvent un rôle important à jouer dans le débat public et la formulation des politiques.

Le problème, c'est que le politique accepte mal les critiques envers le pouvoir établi et la remise en cause des politiques et des pratiques en place. Le politique pense même parfois que l'intellectuel est loin de la réalité et de la vie quotidienne. Mais, c'est le rôle de l'intellectuel que d'avoir toujours une lecture critique rationnelle, en dehors de toute approche idéologique. Et, le politique devrait plutôt profiter de ce regard critique pour opérer les ajustements nécessaires sur sa gestion de la Cité. De nombreuses expériences témoignent de la contribution des intellectuels dans la formulation des idées politiques, dans la critique des états patrimoniaux et même dans la critique des idéologies. Il ne sert donc à rien d'imposer au professeur, régulièrement inscrit sur une liste d'aptitudes, une évaluation pour une qualification complémentaire. C'est une manière déguisée de mettre au pas le corps enseignant du supérieur, parce que réfractaire aux appels des sirènes du pouvoir.

Prométhée

Journée internationale de la langue maternelle

«L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation»

A l'occasion de la journée internationale de la langue maternelle, célébrée le 21 février de chaque année, suivant une résolution de l'Unesco prise depuis 1999, le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs a organisé, mardi 21 février 2023, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville, une causerie-débat sur l'importance des langues maternelle, sous le thème: «L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation». Présidée par la ministre Lydie Pongault, la causerie-débat a connu la présence du coordonnateur-résident du système des Nations unies, Chris Mburu, avec la participation des cadres dudit département ministériel, des enseignants du parcours de linguistique de l'Université Marien Ngouabi, du responsable de Sil-Congo (Société de linguistique du Congo), des étudiants et des journalistes, dans une modération de Weslence Mouandzibi, journaliste à la chaîne privée Vox Tv.

Les deux officiels à l'ouverture de la causérie-débat.

Dans son mot de circonstance, le diplomate onusien a déclaré que *«la langue représente l'un des piliers de notre identité»* et *«détermine notre compréhension du monde»*. Chris Mburu *a saisi cette occasion pour appeler les Congolais à la prise de conscience de la nécessité de parler la langue maternelle et que l'éducation multilingue est une nécessité».*

Consciente de ce que la langue maternelle fait l'homme et peut également le défaire, la ministre Lydie Pongault met l'homme devant ses responsabilités en ces termes *«la survie d'une Nation dépend de la survie de sa multiplicité des langues».* «Parler sa langue maternelle est synonyme de la liberté et de la dignité. Une façon de confirmer son identité», a-t-elle indiqué.

Le Prof Josué Ndamba, linguiste, a donné une conférence inaugurale sur le thème *«langues congolaises: menaces et perspectives de survie»*. Selon lui, les langues congolaises sont menacées par l'Etat, parce que celui-ci est incapable de restituer dans nos langues les connaissances acquises dans les langues étrangères. *«Ce sont les élites qui menacent les langues maternelles»,* a-t-il argumenté. Il faut ajouter également le facteur de *«l'urbanisation qui draine les jeunes vers la ville»*. Quand les jeunes arrivent en ville, ils ont tendance à abandonner leur langue maternelle, au profit de la nouvelle langue parlée en ville, le français. *«La langue exprime ce que vous êtes, votre état d'âme, une identité. La langue est utilisée comme un élément de corruption»,* a précisé le conférencier.

Une vue des participants.

La conférence inaugurale a été suivie de plusieurs communications sur des sous-thèmes entre autres: *«Notions de langue»*, par le Prof Ndongo Ibara; *«Etat des lieux des inventaires linguistiques au Congo»,* par le Prof Guy-Roger Gombé Apondzo; *«Groupes ethniques, sous-groupes ethniques et communautés linguistiques du Congo»*, par Régina Patience Ikemo; *«La problématique du français comme première langue pour l'enfant congolais»,* par le Prof Edouard Ngamoutika.

L'organisation de ces échanges a montré que le Ministère en charge de la culture doit travailler avec d'autres départements ministériels, surtout ceux en charge de l'éducation nationale, pour inscrire les langues nationales, le lingala et le kituba dans les programmes scolaires.

Il a aussi été demandé aux parents de faire usage des langues maternelles, même si plusieurs d'entre eux ont adopté le français comme langue parlée à la maison.

Pour montrer l'importance des langues maternelles, le responsable de Sil-Congo, Roch Bankoussou a offert à Lydie Pongault et à Chris Mburu, des ouvrages écrits en français lingala et kituba.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

Le rapport 2022 dresse un tableau sombre des droits humains au Congo

Les droits humains sont de plus en plus remis en cause au Congo et la répression des voix discordantes se poursuit. C'est le constat fait par le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), qui a présenté son rapport 2022 sur les droits humains au Congo. Intitulé, *«Contre-pouvoirs supprimés, droits fondamentaux bafoués: un réel obstacle au progrès»*, ce rapport a été présenté mercredi 22 février 2023, dans la salle de conférence du Cinu (Centre d'information des Nations unies), en présence des représentants des ambassades de France, d'Allemagne, de Belgique et des Etats-Unis et des représentants des organisations soeurs. Le rapport 2022 du C.a.d dresse une situation extrêmement préoccupante des droits humains dans le pays: 572 atteintes aux droits humains ont été documentées, sur 121 pages.

Dans une modération d'Arsène Severin, journaliste et correspondant de presse, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) a documenté 572 atteintes aux droits humains, soit près de cinq fois plus que l'année 2021, selon Trésor Nzila Nkendet. Selon lui, «ce chiffre ne représente nullement toute la réalité». Il n'est que «la partie visible» de ce que l'organisation a enregistré sur le terrain.

Le C.a.d pense que si le pays a enregistré ce niveau d'atteinte des droits humains, c'est parce qu'il y a *«l'inefficacité de la justice, les arrestations et détentions arbitraires, les restrictions aux libertés fondamentales, la torture, les homicides illégaux, la non prise en compte de la présomption d'innocence, l'impunité, les disparitions forcées, les mauvaises conditions de détention, l'usage excessif et inutile de la force létale, etc».*

Trésor Nzila (à droite) pendant la présentation du rapport.

L'O.n.g de défense des droits de l'homme *«fait observer une dégradation continue de l'état des droits humains dans le pays et que le gouvernement a sérieusement manqué à ses obligations nationales et internationales en la matière». «L'importance de l'appareil sécuritaire au sein du régime en place ne cesse de croître. Ce qui lui permet de conserver sa place au centre du jeu politique et du processus de démocratisation du pays»,* a-t-il ajouté. *«Le régime entreprend de supprimer toutes les formes réelles de contre-pouvoir existant. La multiplication des institutions de façade ne sert qu'à donner l'illusion d'un Etat démocratique»*, a-t-il poursuivi. *«La longévité au pouvoir du Président de la République ne permet toujours pas une amélioration de la situation sociale et économique, revendiquée lors des discours officiels»,* a-t-il affirmé.

Le directeur exécutif du C.a.d a fait remarquer qu'il y a une persistance du mépris des droits fondamentaux dans le pays. Ce qui constitue un réel obstacle au progrès. Par exemple, au sujet du village Soumouna, dans le District de Goma Tsé-Tsé, dans le Département du Pool, détruit volontairement par les éléments de la Force publique lors du dernier conflit armé qui a affecté ce département, Trésor Nzila Kendet propose que le village Soumouna soit reconstruit. *«Je connais cette situation qui est critique pour les habitants de cette localité, qui m'a valu convocation sur convocation, parce que le pasteur Ntumi y vivait. Les habitants n'avaient rien à avoir avec le pasteur. J'ai toujours soutenu que ces maisons soient reconstruites»,* a-t-il déclaré.

Le rapport 2022 du C.a.d sur l'état des droits humains au Congo a été dédié à Léonard Mbarusha, réfugié rwandais, victime des accords de coopération entre le Rwanda et la République du Congo. *«Deux dictatures qui mettent à mal les libertés fondamentales de leurs citoyens»,* lit-on dans le rapport, qui peut être consulté sur le site de l'organisation.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Suite de la page 4)

On indexe aussi le harcèlement fiscal à travers des contrôles qui se superposent. Au fait, c'est la caractéristique d'une administration publique dont les fonctionnaires arrondissent les fins de mois à travers la petite corruption qui y règne. Le paiement de la dette intérieure, le péage exorbitant sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, les crises de carburant, etc sont autant de problèmes qui alourdissent le climat des affaires. On peut y ajouter la surfacturation des marchés publics et les contrats fictifs qui ont alourdi la dette intérieure dont il a fallu des audits pour l'assainir. Mais, tout ceci crée des soupçons qui affectent le climat des affaires dans le pays.

Pour réduire le nombre de contrôles fiscaux, il a été proposé de mettre en place une commission composée des syndicats patronaux, des représentants de la Primature et des services compétents du Ministère de l'économie et des finances. C'est un signe encourageant pour améliorer le climat des affaires.

Signalons que la première édition du *«petit-déjeuner des investisseurs»* s'est déroulée avec la participation du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou (commerce), des ministres Jean-Baptiste Ondaye (finances), Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes (développement industriel), Bruno Jean-Richard Itoua (hydrocarbures) et Rosalie Matondo (économie forestière). Il y avait près de soixante-dix chefs d'entreprises dont Michel Djombo Balombelly, président de l'Unicongo, Jean-Daniel Ovaga, président de l'Unoc, Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Annick Patricia Mongo, directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements. C'est une bonne initiative du Premier ministre Collinet M/akosso, pourvu qu'elle se poursuive.

Jean-Clotaire DIATOU

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

LES MATCHS LES + CHAUDS, LES SERIES LES PLUS FORTES

92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ CONGO

*Tarif TTC en vigueur du 24/02/au 31/03/2023 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule EVASION, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. La parabole est gratuite. Hors frais d'installation. Voir conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

Comité de pilotage du Projet Redisse

Vers la construction d'une antenne de laboratoire de santé publique à Pointe-Noire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième phase du Projet Redisse (Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale), financé par la Banque mondiale, il s'est tenu, lundi 27 février 2023, à l'Hôtel Pefaco Maya-Maya, à Brazzaville la quatrième session ordinaire du comité de pilotage, sous le patronage du ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki, en sa qualité de vice-président, en présence de Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale et du Dr Jean-Pierre Okandzé Elenga, coordonnateur du projet. Au cours de cette session, il a été relevé l'importance de construire une antenne de laboratoire de santé publique à Pointe-Noire. Les fonds sont disponibles.

Le comité de pilotage du Projet Redisse a passé en revue le rapport pour se rendre compte de la mise en œuvre des activités du projet planifié au cours de cette année. L'objectif étant de s'assurer si les activités menées sont en adéquation avec les objectifs fixés par le projet. Il a encouragé l'Unité de gestion du projet à planifier l'ensemble des activités prioritaires à mener d'ici la clôture fixée au 31 juillet 2024.

Les activités inscrites dans le programme de travail budgétisé annuel et le plan de passation des marchés 2023-2024 sont à plus de 90% en lien avec le plan d'action national de sécurité sanitaire. Les activités détaillées sont alignées aux objectifs de développement et aux indicateurs des résultats du projet. Le budget du programme s'élève à 5.793.672.110 francs Cfa.

Gilbert Mokoki.

Présentant les principales activités prévues, le Dr Jean Pierre Okandzé Elenga, coordonnateur du projet, a déclaré: *«Il s'agit de la construction d'une antenne de laboratoire de santé publique de Pointe-Noire. Vous savez que notre capitale économique, ces derniers temps, recouvre beaucoup d'épidémies. C'est pourquoi nous voulons ériger un laboratoire à la hauteur de celui qui est à Brazzaville, afin de poser des diagnostics au niveau de Pointe-Noire, au lieu de transférer les échantillons sur Brazzaville ou ailleurs.*

La deuxième activité va porter sur le renforcement des capacités de détection et de riposte contre les maladies dans trois secteurs: humain; animal et environnement. Aujourd'hui, 70% des épidémies sont des maladies qui partent des animaux vers les hommes. A ce niveau, nous voulons renforcer le secteur animal, parce que le Projet Redisse 4 est mis en œuvre dans le cadre de la santé animale, environnementale et humaine. En dehors du laboratoire de Pointe-Noire de santé publique, nous voulons réhabiliter le laboratoire vétérinaire, mettre en place un bon laboratoire de diagnostic au niveau de Brazzaville. Ces deux activités peuvent permettre de consommer les 70% de l'argent qui nous reste jusqu'à la fin du projet. Le budget, qui est en même temps le solde du projet, est autour de 5 milliards 707 millions 510 mille francs Cfa qui nous reste dans le compte que nous espérons consommer d'ici le 31 juillet 2024».

«Pour l'impact, toutes les administrations concernées par la mise en œuvre du projet doivent prendre le projet à bras le corps. C'est leur projet, financé sur un prêt que le Congo a contracté auprès de la Banque mondiale… Ce prêt sera remboursé jusqu'à 2049. On a déjà sacrifié certains de nos enfants. Il faut mettre à profit cet argent. Si on ne l'utilise pas, l'argent repartira à la banque et on risque de payer une dette qu'on n'a pas consommée», a-t-il conclu.

Martin BALOUATA-MALEKA

Village Youbi (District de Madingo-Kayes)

Coup de pouce de Rosalie Matondo, pour encourager le travail agricole

Fille adoptive des populations des villages Youbi et Koutou, dans le District de Madingo-Kayes (Département du Kouilou), Rosalie Matondo, actuelle ministre de l'économie forestière, a effectué une visite de courtoisie, le 23 février 2023, auprès des populations de ces deux villages, qui l'avaient adoptée, entre 2005 et 2007, quand elle dirigeait le service national de reboisement. Occasion de parler du travail agricole.

La ministre Rosalie Matondo donnant le don aux populations.

Comme dans les autres districts du Congo, les populations de Madingo-Kayes vivent de ressources naturelles, avec des activités centrées sur l'agriculture, la chasse, la cueillette/ramassage, l'artisanat et la pêche. Voilà qui permet de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté qui sévit dans la zone. Si la pêche continentale artisanale est la première activité qui occupe les populations, grâce au bassin du Fleuve Kouilou-Niari qui regorgent d'importantes potentialités halieutiques, l'agriculture s'impose de plus en plus comme deuxième secteur économique. Selon le porte-parole qui a parlé au nom des populations des deux villages, lors de l'accueil de la ministre de l'économie forestière, dans les années 70 jusqu'à 2005, les paysans ne cultivaient que le manioc. Le Projet Jeco a permis de changer les mentalités. Les populations se sont mises à planter les arbres fruitiers derrière leurs cases.

Aujourd'hui, on peut dire que huit personnes sur dix ont planté des arbres fruitiers dans leurs cours. A l'autorité gouvernementale venue leur rendre visite, les populations ont présenté des doléances, notamment l'affectation des enseignants et des agents de santé. De même, elles veulent lancer un champ de citrodora, une plante ligneuse cultivée pour ses feuilles très parfumées, utilisées pour aromatiser certaines préparations culinaires et dans la fabrication des infusions et des liqueurs. La ministre Matondo, qui leur a fait un don de pagnes, de vivres et de boisson, appuyée d'un modeste soutien financier, a pris acte de ces doléances et promis d'en donner suite, en contactant ses collègues du gouvernement concernés.

Urbain NZABANI

Journée mondiale des O.n.gs

La société civile a célébré la journée en ayant connaissance du P.n.d 2022-2026

A l'occasion de la journée mondiale des O.n.gs, le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, que dirige Germain Cephas Ewangui, a organisé, le 27 février 2023, dans la salle de conférence de l'Hôtel de la préfecture, à Brazzaville, en présence des secrétaires permanents des conseils consultatifs nationaux, une conférence qui a porté sur le P.n.d (Plan national de développement 2022-2023) et ses répercussions sur le plan économique, social et environnemental. La communication a été faite par Jules Gerard Tchicaya Gondhet De Trebaud, conseiller au plan, développement et intégration régionale au Ministère du plan.

Commencé au sein de l'Union européenne, la journée internationale des O.n.gs a été adoptée par les Nations unies depuis le 27 février 2014, en mémoire des actions humanitaires et de solidarité que mènent les organisations de la société civile, petites ou grandes, qui œuvrent à travers les différents pays, pour un monde où règnent la paix, la dignité, l'égalité, l'équité et la justice sociale.

«Les organisations non-gouvernementales contribuent, efficacement, à travers le monde, tant dans les grandes villes que dans les zones reculées, à défendre les droits fondamentaux de toute personne, à apporter l'aide nécessaire aux victimes des conflits, aux laissés-pour-compte dans un dévouement inaltérable, prenant tous les risques possibles», a souligné Germain Céphas Ewangui dans son mot liminaire. Il a reconnu que «beaucoup d'activistes ont payé ainsi de leur vie et c'est l'occasion de leur rendre un vibrant hommage».

Une vue des participants, au premier rang les sécrétaires des conseils consultatifs nationaux

«Aujourd'hui plus que hier, les O.n.gs ne ménagent aucun effort pour contribuer à combler le fossé entre les préoccupations des politiques et de prise de décision et agissent comme relais dans la sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement des populations dans différents programmes en appui aux pouvoirs publics. Elles assurent les services de veille et de surveillance continue dans la mise en œuvre effective des conventions et traités internationaux adoptés sous les auspices de l'assemblée générale des Nations unies», a-t-il poursuivi.

«Les O.n.gs comme les différentes autres composantes de la société civile en termes d'associations, de fondations sont bien des organisations privées, nées dans le privé, ayant le statut d'organisations privées, mais engagées dans les missions d'intérêt général, en appui aux pouvoirs publics», a-t-il affirmé.

Célébrée pour la première fois au Congo, la journée mondiale des O.n.gs a été l'occasion pour le secrétariat permanent de juger utile que les participants soient édifiés sur la mise en œuvre des politiques de développement, afin de les rendre capables de présenter des notes de position et d'information. Et être capables de lire l'environnement et aider le gouvernement à corriger ses erreurs.

Le conférencier a insisté sur le fait que la société civile est un instrument responsable du développement et elle doit contrôler et surveiller l'Etat dans l'accomplissement de ses missions. Germain Céphas Ewangui a remercié le conseiller au plan pour sa communication. Il a pris rendez-vous avec les associations, pour des rencontres thématiques, afin de bien comprendre le P.n.d 2022-2026.

Narcisse MAVOUNGOU

Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales

Des leaders et acteurs des O.n.gs et associations, formés à l'entrepreneuriat agricole

Sous le thème, «Entrepreneuriat agricole», le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, a présidé, du 21 au 22 février 2023, à Brazzaville, la formation des leaders et acteurs de la société civile à l'entrepreneuriat agricole. Cette formation entre dans le cadre des missions du Conseil consultatif des O.s.c et O.n.gs, en vue de «créer les conditions idoines pour l'émergence, en République du Congo, des organisations… dignes de ce nom, structurées, professionnelles, avisées et répondant aux critères de visibilité, tant auprès des pouvoirs publics que des partenaires au développement, bilatéraux, multilatéraux et intergouvernementaux», a-t-il souligné, à l'ouverture du séminaire.

La formation des leaders et acteurs de la société civile à l'entreprenariat agricole a été réalisée avec l'appui du Cajef (Conseil africain des jeunes entrepreneurs francophones). Entre autres, sujets abordés pendant cette formation: «Reprogrammation mentale et découverte de son identité»; «montage d'un projet agricole»; «leadership entrepreneurial»; «20 idées de projets agricoles à démarrer sans financement»; «la pratique agricole»; «comment chercher un financement?»; «technique de rédaction d'un plan d'affaires»; «le communautarisme économique en agriculture», etc.

Pour l'un des formateurs, Fabrice-Andropov Agnangoye Hossié, président du Cajef-Congo, la mise sur pieds d'un vaste programme de formation en entrepreneuriat agricole vise à renforcer les capacités de mobilisation des ressources, par les activités de développement, pour permettre aux organisations de la société civile d'être de véritables viviers par où commence l'émergence des Etats.

Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif des o.s.c.

Une vue des participants.

«Chaque association, du reste, pour tenir dans la durée, se doit de disposer de capacités de mobiliser voire de générer des fonds pour s'acquitter autant de ses charges fixes en termes de location de siège, d'acquisition et d'entretien des matériaux essentiels de travail, autant de donner une capacité d'autonomie pour agir de son propre gré au regard de ses missions», a déclaré Céphas Germain Ewangui.

Pour cela, la nécessité s'impose à toutes structures associatives, leurs cotisations, les dons et les legs, d'avoir en outre, des activités génératrices de revenus et au nombre de celles-ci, l'entrepreneuriat agro-pastoral.

En s'engageant dans l'entrepreneuriat agricole, outre la dimension économique pour l'organisation, il y a la nécessité de répondre aux besoins croissants des populations de plus en plus confrontées aux coûts élevés des produits vivriers. Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales entend impulser ce genre d'initiatives, pour participer pleinement au développement socioéconomique du pays, selon le secrétaire permanent.

Joseph MWISSI NKIENI

Représentation de l'O.m.s au Congo

Ouverture d'un centre virtuel de documentation et d'information en santé

La représentation de l'O.m.s Congo a mis à la disposition des professionnels de la santé, des étudiants des établissements de santé, des chercheurs et des spécialistes de l'information sanitaire un outil moderne d'accès en ligne aux différentes informations dans le domaine de la santé. Il s'agit du Centre virtuel de documentation et d'information sanitaire, situé dans son enceinte, à Brazzaville. Il a été officiellement ouvert de façon effective lors d'une cérémonie, jeudi 23 février 2023, par le Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'O.m.s au Congo, en présence du Pr Richard Bileckot, inspecteur général de la santé, coordonnateur des formations doctorales à la Faculté des sciences de la santé, du Dr Jean-Claude Mobousse, directeur départemental de la santé à Brazzaville et du Dr Guy Michel Mbemba, coordonnateur des programmes à la représentation de l'O.m.s Congo.

Pr Richard Bileckot, Dr Lucien Alexis Manga et le Dr Jean Claude Mobousse.

Pendant la séance de démonstration.

Le Centre virtuel de documentation et d'information sanitaire permet aux usagers de bénéficier, en toute autonomie, d'une expérience optimale en termes de recherche et d'accès à l'information scientifique en ligne. Il a pour mission de faciliter l'accès à l'information de santé, à travers des ressources documentaires en ligne, fournies par l'O.m.s.

Pour le Dr Lucien Alexis Manga, *«le bureau de l'O.m.s au Congo a eu l'ambition de proposer aux milieux de la recherche et des professionnels de la santé du Congo, un outil des plus modernes, avec un accès de facilité et gratuit à l'ensemble des ressources qui sont produites au monde et de façon instantanée. Nous avons développé une procédure de consultation qui permet, à chacun des utilisateurs, de retrouver très facilement les informations dont il a besoin et de les récupérer de façon simple et pratique»*. Le représentant de l'O.m.s a souhaité que cet outil soit utilisé de façon appropriée et qu'il contribue au développement et à l'accélération de la recherche dans le domaine de la santé publique en République du Congo.

Le Dr Guy Michel Mbemba a éclairé l'assistance sur les procédures d'accès à la bibliothèque, pendant deux jours, chaque semaine, le vendredi et le samedi, ainsi que pour garantir la sécurité. Pour l'instant, il n'existe que dix postes de travail. Le Pr Richard Bileckot a exprimé sa joie de la présence de ce centre. *«Je veux d'abord exprimer ma satisfaction de voir que l'O.m.s mette à notre disposition, un instrument important. Je le dis en ma double qualité d'inspecteur général, mais aussi et surtout de formateur, enseignant chercheur, coordonnateur des formations doctorales. Aucun progrès ne peut se faire sans une gestion de la connaissance, en termes d'accès, de disponibilité, de diffusion, de partage et de vulgarisation. Voici donc l'occasion qui nous est donnée, un outil qui va permettre à ceux qui n'ont pas de ressources, de disposer d'un peu de temps, pour venir ici se documenter, prendre des connaissances pour augmenter leurs compétences»*, a-t-il confié. Il a ajouté qu'on ne peut rien faire sans disposer de documentation, d'information, sans gestion de la connaissance. C'est une chance que tous les professionnels et apprenants doivent savoir saisir à travers ce centre virtuel.

Martin BALOUATA-MALEKA

Sénat

Décès à Brazzaville du vénérable Alphonse Boudo-Nesa

Sénateur P.c.t (Parti congolais du travail) élu dans le Département de la Likouala, deuxième vice-président du bureau du sénat, le vénérable Alphonse Boudo-Nesa est décédé, lundi 27 février 2023, à Brazzaville, des suites d'une maladie, à l'âge de 79 ans.

Né à Enyellé, dans le Département de la Likouala, le 14 mars 1944, Alphonse Mboudo-Nesa est ancien ministre des mines et de l'énergie (1975) sous le Président Marien Ngouabi, dont il fut conseiller économique et financier. Il est aussi ancien ministre du commerce, des petites et moyennes entreprises (1990-1991), sous le Président Denis Sassou-Nguesso. Alphonse Boudo-Nesa fut également directeur général de l'ex-S.n.e (Société nationale d'électricité) de 1998 à 2002.

Ancien président du Conseil départemental de la Likouala, il est devenu sénateur depuis 2008. Il était membre du comité d'honneur du P.c.t. «*Nous sommes venus compatir avec la famille éprouvée et leur annoncer que nous allons participer à l'organisation des obsèques, afin qu'elles soient à la hauteur de l'illustre disparu. Nous avons perdu un grand dirigeant et un grand homme. C'est un vide que le deuxième vice-président du bureau du sénat a laissé parmi nous. La perte est énorme, nous essayons de contenir nos émotions»,* a confié le vénérable Julien Epola, premier secrétaire du bureau du sénat, lors d'une visite à la famille.

Alphonse Boudo-Nesa.

Rappelons que le 17 janvier dernier, le sénat avait perdu un autre sénateur, le vénérable Jean-Serge Nkentoula, qui était secrétaire de la Commission économie et finances, décédé en France où il s'était rendu pour des soins médicaux.

Fondation Niosi

Une conférence débat sur le stress, une énergie vitale qu'il est souhaitable de contrôler

La Fondation Niosi a organisé, jeudi 23 février 2023, à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, une conférence débat sur le thème, *«Le stress au quotidien»*. Présenté par le Dr Jérusalem Dzunu Kinouani, psychologue clinicien, praticien hospitalier à l'Hôpital central des armées Pierre Mobengo, sous la modération de Mme Bébène Ndamba Bandzouzi, professeure agrégée de neurologie, membre de la Fondation Niosi, en présence de quelques psychologues évoluant dans des établissements sanitaires de Brazzaville, ce thème a permis à l'auditoire de comprendre que le stress n'est pas un mal ni une dépression. Il est à la base d'une énergie vitale qui permet à l'organisme de fonctionner. Mais, si le stress est mal géré, il peut finir par provoquer des situations désagréables et conduire à des maladies liées au stress, parfois à des dégâts physiques qui peuvent être irréparables ou très graves.

Une vue de l'assistance.

Dans son exposé, le Dr Jérusalem Dzunu Kinouani s'est appesanti, entre autres, sur la définition du stress, les manifestations liées à une émotion ou une réponse de l'organisme à une agression extérieure, les causes et les approches pour gérer le stress, qui est un phénomène naturel. Malheureusement, au quotidien, plusieurs personnes ne savent pas reconnaître les signes du stress. Pourtant, il peut avoir le retentissement sur toutes les sphères de l'être humain. Surtout que la vie quotidienne nous fait confronter à diverses situations de stress. L'accumulation, petit-à-petit et au fil des jours, de ces situations de stress, peut entraîner une dégradation.

C'est ainsi que le conférencier a proposé quelques pistes permettant de développer un nouveau regard sur le stress, pour savoir comment le gérer. Quand on sait que le stress est une réaction physiologique et psychologique normale, suite à un changement de situation. C'est ainsi que le stress peut être engendré par un grand et ou un petit évènement pénible ou de joie. Il peut être aussi déclenché même par quelque chose de banal.

Dr Jerusalem Dzumu Kinouani et Mme Bébène Ndamba Bandzouzi.

Le Dr Dzunu Kinouani a précisé qu'il existe différents types de stress: positif; négatif; ponctuel; aigu ou chronique. Sa gravité varie selon son intensité. A la base, le stress permet de bien se comporter, parce qu'il conditionne l'organisme pour s'adapter à une situation nouvelle, agressive ou joyeuse.

Le stress sert à rétablir l'équilibre intérieur rompu par des agressions extérieures. Son but est de maintenir l'équilibre vital, en fonction des évènements vécus quotidiennement, par exemple être en retard à un rendez-vous, au travail, avoir des soucis d'argent, des problèmes sentimentaux, etc.

Pour bien gérer le stress, il y a des approches consistant par exemple à créer un équilibre entre le travail et les loisirs, apprendre à rire, à faire la relaxation, le sport, manger à l'équilibre, consommer des fruits et des légumes, se reposer, rencontrer les autres, faire un débat, respecter le temps, etc. Le conférencier a conclu que le stress est mauvais, s'il n'est pas géré. C'est une énergie vitale qu'il est souhaitable de contrôler. Le bon stress, c'est celui qui aide à vivre et à fonctionner normalement. Le mauvais stress, c'est celui qui paralyse, qui met en colère, qui pousse même à la violence.

Pour lutter contre le stress, il faut avoir une bonne connaissance de soi. Le Dr Jérusalem Dzunu Kinouani, a lancé un message sur le stress: *«Chaque fois que les gens ont des réactions qu'ils ne comprennent pas dans leur organisme, c'est bien d'aller vers l'hôpital. Si à ce niveau, les examens médicaux ne montrent rien, il faudrait qu'ils se rappellent que cela peut être la partie invisible de l'être humain qui souffre. Il faut donc se confier aux spécialistes de santé mentale qui peuvent les aider. A Brazzaville, on peut les trouver au C.h.u, à l'hôpital militaire, à l'hôpital général de Nkombo, à l'hôpital de référence de Makélékélé, à l'hôpital de référence de Bacongo et dans les établissements sanitaires privés».* Cette conférence a eu une allure beaucoup plus pédagogique. L'assistance a posé des questions pour comprendre les manifestations du stress et comment éviter de mal le gérer.

Martin BALOUATA-MALEKA

Brazzaville

Une ville sérieusement confrontée au manque d'assainissement public

On ne peut pas imaginer une ville sans assainissement collectif, c'est-à-dire l'ensemble des réseaux de canalisation pour l'évacuation des eaux usées et pluviales. Dans les villes congolaises, les systèmes de canalisation pour l'évacuation des eaux usées et pluviales sont constitués, en grande partie, de caniveaux ouverts, construits en béton. L'inconvénient est qu'ils sont souvent bouchés de sable et autres détritus, par manque d'entretien régulier. De temps à autre, des opérations coup de poing salubrité publique sont organisées. Mais, dans la majeure partie du temps, la négligence prime. Conséquence, en période de pluie, l'évacuation des eaux pluviales pose problème. Ce qui crée les conditions d'inondation des voies publiques, comme on y assiste ces derniers temps.

L'insuffisance du système de canalisation de la voirie urbaine combinée au manque d'entretien régulier des caniveaux, en plus d'autres facteurs comme l'occupation anarchique des parcelles de terrain, expose les villes congolaises au phénomène d'inondation. Des quartiers entiers sont du reste dépourvus de système de drainage des eaux de pluie. La ville de Brazzaville, par exemple, est pourtant traversée par des collecteurs naturels, comme La rivière Tsiémé, les ruisseaux de Madoukou et de la Mfoa. Mais, on n'a pas réussi jusque-là à construire un système adéquat d'assainissement public, pour assurer convenablement l'évacuation des eaux de pluie.

Comme on le sait, la collecte des ordures, l'assainissement collectif et l'entretien de la voirie urbaine et des caniveaux est l'affaire des communes. Mais, celles-ci manquent de ressources financières et des services adéquats, pour exercer ces missions traditionnelles et incontournables. Quant aux mairies d'arrondissement, elles ne sont plus comptables de ces missions, pour se limiter à la gestion de l'Etat-civil. Le gouvernement vient souvent en appui, en assurant les grandes opérations de salubrité publique.

Autrement, les populations urbaines sont abandonnées à leur triste sort. C'est ce qu'on a vécu par exemple, mardi 22 février 2023, à Brazzaville, avec la pluie qui est tombée dans la matinée. Au centre-ville, certaines voies étaient inondées et dans certains quartiers de Poto-Poto, Moungali ou Ouenzé, des habitants avaient les pieds dans l'eau, comme on peut le voir dans les vidéos postées sur notre site Internet et tournées par des amateurs, à l'aide de téléphones portables. On y trouve, par exemple des enfants s'amuser en nageant comme dans une piscine, dans les eaux sales de pluie, qui ont inondé leur maison. Comment penser qu'on peut protéger la santé des enfants dans ces conditions? Au début des années 2000, on a dit qu'on va à l'émergence à l'horizon 2025. Plus on y approche, plus il devient difficile d'empêcher certains citadins de penser qu'on est dans la descente aux enfers. Il est donc nécessaire, pour le gouvernement, de lancer des opérations d'assainissement public dans les grandes villes, pour atténuer les effets néfastes des pluies qui ne cessent de faire des malheurs au sein des populations.

Inondation à Brazzaville.

Assainir les villes congolaises, un impératif incontournable.

Jean-Clotaire DIATOU

Reconfigurer le rôle de l'Etat dans la diversification économique

La leçon que le Congo doit prendre en ligne de compte dans sa politique de diversification économique est la reconfiguration du rôle de l'Etat. Les insuffisances et les incohérences de la globalisation, exacerbées par l'apparition de la pandémie du coronas virus, repositionnent l'Etat dans son rôle régulateur et même organisateur de l'activité économique, l'image de certaines économies dites développées, l'économie française notamment, qui en viennent à exalter les bienfaits de la souveraineté industrielle. *(Suite du numéro précédent).*

Par Louis Bakabadio.

Reste à se déterminer sur la nature réelle du modèle d'Etat dont parle le professeur Kassé. Avec les programmes d'ajustement structurel, les Etats africains ont été appelés à se désengager des entreprises publiques et du secteur financier. Ces programmes ont plus ou moins conforté l'idéologie économique dominante selon laquelle le marché est le mode de régulation le plus efficace et que le secteur privé est plus concurrentiel et dynamique.

Sur la base de ces postulats et avec la vague de démocratisation des pouvoirs en Afrique, le modèle libéral s'est imposé comme mode de gestion de l'économie, alors presque partout, il n'y avait pas d'entrepreneurs au sens de Schumpeter. Dans presque tous les pays africains, les privatisations des entreprises d'Etat étaient devenues le passage obligé vers l'aide des institutions financières internationales. L'Etat libéral a triomphé. Mais, souvenons-nous d'octobre 2008. Au cours de ce mois, les banquiers du monde entier sont en émoi. A la suite de la faillite de la banque Lehman Brothers, le monde capitaliste redécouvre les vertus de l'Etat protecteur. Le journal «Le Figaro» publie un éditorial édifiant à ce propos: «En Europe, les digues de la loi d'airain du marché n'ont pas mis longtemps à céder sous la pression. La nouvelle doctrine des Vingt-Sept ne fait pas dans la nuance: dans chaque pays, la puissance publique interviendra pour éviter toute faillite bancaire. Prises de participation, nationalisations, lignes de crédit géantes, garantie des dépôts et des dettes... Tout y passe, sous le regard bienveillant de la Commission de Bruxelles qui, elle aussi, a remisé pour l'occasion ses grands principes sur la libre concurrence. (...) C'est ainsi: lorsque tout s'effondre, il n'existe qu'un recours, un repère commun, l'État protecteur et ses pouvoirs exorbitants».

Et, le «quoi qu'il en coûte» du Président de la République Française traduit bien la nécessaire intervention de l'Etat, lorsque les circonstances l'exigent. C'est ce que la Chine a compris depuis bien longtemps. Pour le Congo, on devrait se souvenir de la décision prise en 1983 sur les entreprises d'Etat: «la sélection de certaines entreprises, pour lesquelles un effort particulier sera consenti, ces entreprises étant retenues, quelle que soit leur situation financière, en fonction de leur intérêt stratégique et de leur impact économique».

C'est dire que le modèle d'Etat, notamment pour les politiques de développement, ne peut pas relever exclusivement d'un immobilisme idéologique. Le temps, les circonstances et les intérêts particuliers des économies sont des facteurs à prendre en ligne de compte. C'est dans ce sens que le Président de la République du Congo, dans son discours d'investiture, le 16 avril 2021, a déclaré: «S'agissant de la gouvernance institutionnelle et systémique, (...) je veux un Etat protecteur, un Etat de droit où la gouvernance publique opère dans la transparence et sous le contrôle des élus du peuple. Je veux un Etat protecteur qui restaure son autorité et qui réforme son administration».

La théorie générale de l'Etat est déjà présente chez Platon et Aristote. Leur thèse est que l'Etat doit être juste et qu'il a pour devoir d'éduquer les hommes à la vertu. En ce qui concerne l'Etat protecteur, Alexis Jacquemin propose la définition suivante: «Etat au sein duquel les pouvoirs publics sont appelés à modifier le jeu des forces du marché en vue de garantir aux citoyens un revenu minimum indépendant de la valeur marchande de ce qu'ils possèdent; de réduire l'ampleur de l'insécurité sociale, en donnant aux individus et aux familles, le moyen d'affronter des imprévus tels que la maladie et le chômage; de donner à tous, sans distinction de position ou de classe, l'accès aux meilleures normes existantes, par rapport à un certain éventail convenu de services sociaux».

L'Etat protecteur, dans le monde moderne, c'est la protection contre tous les risques. Le périmètre de ces risques s'étend jusqu'aux affres du sous-développement. Ainsi, lorsque le Président de la République du Congo en appelle à l'Etat-protecteur, il s'agit non seulement de sa responsabilité contre les risques sociaux, mais surtout celle de construire une économie nationale. Dès lors, il ne peut qu'être à la tête d'un Etat interventionniste.

Dans ce contexte, le patriotisme est au cœur de la problématique de gestion de la cité congolaise et il ne peut s'exercer pleinement qu'aussi avec «la main visible» de l'Etat. C'est sur cette option politique fondamentale de patriotisme économique, dans un système politique orienté vers le progrès, que reposent les politiques de diversification des économies africaines en général et congolaise en particulier. Sur le plan opérationnel, quelques options institutionnelles doivent être prises; il s'agit notamment de la bonne gouvernance, de l'amélioration du climat des affaires, du soutien de l'Etat au secteur privé engagé dans la diversification, des facilités pour le commerce international pour encourager les exportations, de l'investissement sur le renforcement des capacités du capital humain. Quoiqu'il en soit, les Etats qui veulent attirer les investissements directs étrangers en vue de la diversification de leurs économies doivent développer un «Nation branding» politique, pour renforcer leur attractivité, notamment en ce qui concerne les collectivités locales.

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 55 à 62. Les références de citations sont à retrouver dans le livre.

Commentaire

Le pluralisme des opinions traduit la force d'une démocratie

Le pluralisme des opinions est inhérent à l'expression démocratique. C'est l'un des principes qui fonde l'existence même de la démocratie. Ce principe est inscrit dans la Constitution, à, travers l'article 25 qui énonce que *«Tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser, librement, son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. La liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi. La censure est prohibée. L'accès aux sources d'information est libre et protégé dans les conditions déterminées par la loi»*.

Toute politique tendant à marginaliser les citoyens sur la base de leurs opinions, dès lors que celles-ci n'enjambent pas les limites de ce que la loi permet, est tout simplement à bannir.

Tout le monde ne peut pas penser la même chose. Le reste, c'est ce qu'on appelle l'engagement. Même quand on ne partage pas les mêmes idées, les mêmes opinions, il est toujours possible de faire route ensemble, pourvu que les principes de base soient respectés. L'apprentissage du pluralisme démocratique est une longue marche qui consiste à savoir réunir les citoyens dans la diversité de leurs opinions.

En effet, l'aptitude à avoir des opinions et à devoir suivre une opinion établie sans se remettre en cause est tout à fait reconnue au citoyen, dès lors que celui-ci ne jouit pas du pouvoir ou du droit d'imposer ses opinions. C'est celui qui détient légalement le pouvoir d'exercer légitimement l'autorité publique qui met en avant ses idées, traduites à travers un programme politique ou converties dans des lois ou des décisions publiques.

Mais, la loi reconnaît à tout citoyen le droit d'exprimer ses opinions. Raisons pour laquelle le pluralisme traduit la nature même de la démocratie qui permet l'existence de la diversité de courants d'idées, de comportements variés en matière politique, économique, sociale, religieuse et culturelle, grâce à la tolérance, à la compréhension et au respect des autres et des principes établis dont les citoyens font preuve.

Le pluralisme des opinions ne se confond pas au désordre, car la loi, partant de la Constitution, trace les limites à ne pas dépasser. La force de la démocratie, c'est le grand sens que les citoyens et les pouvoirs publics ont du respect des biens publics, du respect des lois, des principes établis, des textes réglementaires et des décisions qui sont prises par les autorités publiques.

Bien sûr, il peut arriver, et cela est tout à fait démocratique, qu'une loi, qu'un principe ou qu'une décision soit mis en cause et combattu. La démocratie étant le pouvoir de la majorité, dans le respect de la minorité, ces conflits finissent toujours par être tranchés par le pouvoir politique (retrait d'une décision publique), par la Justice (une loi peut être attaquée auprès de la Cour constitutionnelle) ou alors au niveau électoral (changement de majorité).

Le pluralisme étant une dimension inhérente à la démocratie, il rend indispensable le débat d'idées, pour permettre à une société démocratique d'avancer, d'aller vers le progrès et donc de se développer. Et le débat d'idées fait appel à la critique, car l'action politique est la concrétisation d'une idée portée par celui qui accède démocratiquement au pouvoir, suivant la vision qui l'anime et qu'on peut formaliser à travers un «projet de société».

En démocratie, la critique est souvent l'apanage des partis d'opposition. Mais, pas que. C'est aussi le droit de chaque citoyen s'intéressant à la vie publique ou se souciant de l'intérêt général.

On ne peut pas réussir une vie démocratique, sans respecter le pluralisme des idées. Réagissant à l'annonce des résultats de l'élection présidentielle qui le donnaient gagnant, le Président Denis Sassou-Nguesso a exprimé un grand respect de la diversité des opinions de ses concitoyens, en déclarant: *«Je crois que le peuple, dans son ensemble, même ceux qui ont voté contre le Président, le peuple sait que le Président s'est toujours battu pour le développement de l'ensemble du pays et pour le bonheur de l'ensemble du peuple. Il a toujours dit: on ne laissera personne sur le bord de la route. Même ceux qui ont voté contre le Président savent que le Président travaillera aussi pour eux, parce qu'il s'est toujours efforcé de travailler pour l'ensemble du peuple»*.

Et dans son message d'investiture, le Chef de l'Etat est revenu, sur cet aspect: *«Aux Congolaises et aux Congolais qui ont bien voulu me renouveler leur confiance, je tiens à dire que votre choix m'honore et m'engage… Je remercie également les compatriotes qui ont exprimé d'autres choix. Leurs voix, tout comme leurs opinions, méritent le respect: elles incarnent la diversité et le pluralisme de notre démocratie».*

Jean-Clotaire DIATOU

Littérature

Les dix ans d'écriture de Pierre Ntsémou marqués par un recueil de nouvelles

La communauté littéraire congolaise a célébré, mercredi 22 février 2023, à Brazzaville, les dix ans d'écriture de l'écrivain congolais Pierre Ntsémou. En dix ans d'activités littéraires, celui-ci a publié treize ouvrages impliquant un foisonnement de genres littéraires. L'événement a été marqué par la présentation et la dédicace de son 13ème livre, un recueil de nouvelles, intitulé: *«Au nom du Père, du fils et du sain d'esprit»*. Publié en 2022 aux Editions Kemet, le tout nouvel ouvrage de Pierre Ntsemou dit Saint Pierre des mots, d'un volume de 135 pages, est un cocktail explosif de neuf nouvelles où l'insolite se mêle à l'invraisemblable et la curiosité prend le dessus sur la narration effrénée des scènes rocambolesques à couper le souffle d'émotion difficile à contenir.

L'écrivain Pierre Ntsémou.

La couverture du livre.

Le nouvel opus de Pierre Ntsémou renseigne que sous le soleil, on n'a pas fini d'apprendre l'étendue des faits de société tout aussi troublants qu'incroyables. Ceci, à travers des récits comme *«d'un fœtus en mission maléfique de sa future mère sorcière qui l'envoie accomplir un ensorcellement et revenir poursuivre sa maturation dans le ventre de sa parturiente, à la torture morale d'un premier-né sans aucun trait physique semblable à ses géniteurs, alors que tous ses frères et sœurs leur ressemblent; d'une entrée au gouvernement de la République qui tourne au cauchemar dès les premières heures de la nomination, à la vie d'un couple sans histoire, qui se réveille un jour sur une bombe activée par une maîtresse venue déposer dans ce foyer tranquille deux poupons de jumeaux de trois ans d'âge. Portraits crachés du maître des lieux qu'elle a conçus de lui…»*.

Voilà les ingrédients qui, *«Au nom du Père, du fils et du sain d'esprit, vont bousculer la Raison, titiller la Foi et appeler à la rescousse, l'arbitrage de la Conscience humaine»*, lit-on sur la quatrième de couverture.

Répondant à certains critiques qui pensent que le titre de ce livre est blasphématoire, Saint-Pierre des mots a fait savoir que ce titre n'est pas blasphématoire, encore moins le terme *«sain d'esprit»*. Il s'agit ici, d'une *«rectification de tous ceux qui auraient pu être porteurs, au niveau des religieux, de l'onction, la communion, de tout ce qui est positif dans l'esprit des chrétiens… Mais, ils ne font pas ce qu'ils professent… Mais, l'un des personnages de cet ouvrage dans la dernière nouvelle va dire: au nom du Père, c'est le Père créateur de l'univers, au nom du fils, c'est le fils bien-aimé que vous êtes, que nous sommes, parce que nés du Père créateur, le sain d'esprit, c'est le fils bien-aimé qui, lui, est sain d'esprit, comme ceux qui n'ont jamais accepté d'être menés en bateaux par des prétendus religieux...»*, a-t-il souligné.

Pour Ramsès Bongolo, critique littéraire, à travers ce recueil de nouvelles, Pierre Ntsémou n'est pas contre la religion, ni contre les gens, mais il fustige le comportement de certaines personnes, comme les hommes d'église qui abusent des fidèles ou des autorités qui martyrisent des collaborateurs sous tutelle.

Autre critique littéraire, Obambé Ngakosso estime que dans cet ouvrage, il y a, certes, des histoires drôles, qui inspirent la tristesse, mais l'auteur trouve des mots juste pour détendre le lecteur. *«Dans ce livre, on rigole et on visite le pays dans son ensemble»*, a-t-il indiqué.

Pierre Ntsémou est passionné du livre et de l'écriture. Pour lui, *«c'est un merveilleux challenge que d'écrire pour dire à l'autre, cet inconnu qui vous découvre, ce qu'il ne sait pas certainement et dont il découvrira, plus tard, le bien-fondé, dans sa vie ou, mieux, lui faire changer de comportement social, si tant est que la vie de certains personnages des livres dont il se désole des destins tragiques, devient comme une école morale, une source de méditation féconde»*.

Marcellin MOUZITA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

La misère, la pauvreté et un implacable désordre économique laissent beaucoup de pères de famille sans emploi et donc sans salaire. Tout en restant cois, ils se considèrent comme abandonnés par tous et par l'Etat. Ils marchent en permanence à la recherche d'un avenir où seront reconnus leur droit à l'existence en même temps que leur dignité. En les voyant vivre *«acrobatiquement»*, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ne cessent de se demander quand sera-t-il jour de bonheur pour toutes ces personnes qui se sentent perdues, qui souffrent dans leurs corps, qui se sentent abandonnées de tous et de l'Etat, qui ne connaissent que la sollitude et qui ne parlent pas ou souffrent en silence?

Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu pensent qu'il y a urgence à soulager tous ces pères de famille et tous ces jeunes sans emploi qui, pour noyer leurs soucis, leurs angoisses et autres chagrins, s'adonnent à qui mieux-mieux, dès 9h du matin, à des beuveries dans les ngandas et buvettes de fortune, ayant maintenant pignon sur rue, sur les trottoirs de nos rues et de nos avenues.

A ce propos, ils nous rappellent ce qu'affirmait, le 15 août 1960 Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville: *«Il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la Nation, une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent plus, en toute générosité, se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus. Seuls un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice, seuls ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants, seuls ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment dans la Nation d'une part, les mieux pourvus et de l'autre, ceux qu'écraserait le sentiment d'injustice. C'est une tâche magnifique de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale, pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun»*. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Musique

Il y a 40 ans disparaissait Grand Kallé, le père de la musique congolaise moderne

11 février 1983 – 11 février 2023, il y a 40 ans, disparaissait, à Kinshasa, capitale de la RD Congo (à l'époque Zaïre), Joseph Athanase Kabasele Tshamala, alias Grand Kallé Jeff, né le 16 décembre 1930, à Matadi, ville portuaire et capitale de la Province du Kongo central. Parce qu'il est fondateur de l'un des premiers groupes professionnels de musique, en 1953, l'African Jazz, il est considéré comme le père de la musique congolaise moderne.

Grand Kallé Jeff, fondateur de l'African Jazz.

Le 40ème anniversaire de la disparition de Grand Kallé a été marqué par une cérémonie commémorative de l'artiste, samedi 11 février 2023, à Kinshasa. Organisé par la famille de l'illustre disparu et la Fondation Grand Kallé, l'événement s'est déroulé sous le patronage du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, en présence de la ministre de la culture, arts et patrimoine, Mme Cathérine Katungu Furaha et d'une délégation venue de Brazzaville et conduite par le ministre Hugues Ngouélondélé, assurant l'intérim de son homologue en charge de la culture. Et dans la délégation congolaise, il y avait le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso et la conseillère Claudia Ikia Sassou-Nguesso, les deux étant le petit-fils et la petite-fille du célèbre artiste.

Grand Kallé a rayonné des années 50 aux années 60, comme Paul Kamba, le père de la rumba congolaise (rive droite du Fleuve Congo), avec son groupe, Victoria Brazza, et Wendo Kolossoy, précurseur de la rumba sur la rive gauche, avec son orchestre Victoria Kin, dans les années 40.

Grand Kallé était aussi producteur, à partir de 1960, à travers son label Surboum african jazz. Il avait produit quelques œuvres de l'Ok Jazz, l'orchestre créé en juin 1956 par Franco Luambo Makiadi, et qui contribuera énormément à populariser la rumba congolaise, aux côtés d'autres orchestres comme Rock A Mambo, créé en 1957, et les *«Bantous de la capitale»*, un orchestre brazzavillois fondé le 15 août 1959, par des musiciens originaires du Congo-Brazzaville, qui évoluaient à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) et dont certains étaient co-fondateurs de Rock A Mambo et l'Ok Jazz.

On peut donc comprendre pourquoi Grand Kallé, artiste chanteur, compositeur, arrangeur et producteur, est considéré comme le père de la musique congolaise moderne, à travers la rumba et le cha-cha-cha, un rythme afro-cubain. Il est, en effet, le fondateur de l'orchestre qui va traverser cette période de 1953 à 1963, décennie au cours de laquelle la rumba va se répandre dans les deux Congo et au-delà. Le guitariste Nicodème Kasanda wa Mikalay, surnommé Docteur Nico, a commencé sa carrière dans l'African Jazz, à l'âge de 14 ans, tout comme le saxophoniste camerounais, Manu Dibango. Le principal chanteur de cet orchestre n'est autre que Pascal Emmanuel Tabu Ley, dit Rochereau.

Grand Kallé a laissé à la postérité des classiques. *«Parafifi»* (1953) est une chanson dédiée à un couple ami, formé par le Béninois Paraiso (Para) et la Congolaise Jeanne-Félicité Safou-Safouesse, (Fifi), première speakerine africaine de Radio A.e.f (Afrique équatoriale française) à Brazzaville, née à Albertville (actuelle ville de Kalemie), dans la Province du Tanganyika, en RD Congo.

A l'occasion de la table-ronde, qui réunit, en janvier 1960, à Bruxelles (Belgique), les leaders politiques indépendantistes congolais, dont Joseph Kasa-Vubu, qui deviendra le premier Président de la RD Congo, et son rival Patrice Lumumba qui sera son bouillon Premier ministre après l'indépendance fixée à la date du 30 juin 1960, Grand Kallé compose la chanson *«Indépendance cha-cha»*, qui s'imposera sur lecontinent comme le tube symbole des indépendances africaines.

Jean-Clotaire DIATOU

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Après Yamoussoukro, les Diables-Noirs condamnés à la remontada à Brazzaville

L'unique représentant congolais en coupe africaine des clubs de la Caf, Diables-Noirs, a courbé l'échine, dimanche 26 février 2023, au Stade de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, devant l'Asec Mimosa, par 2 buts à 0. C'était à l'occasion de la troisième journée de la Coupe de la Caf. Les Ivoiriens ont obtenu leur première victoire dans cette compétition, grâce aux buts de Sankara Karamoko (65ème) et Aubin Kramo (75ème). Conséquence, après cette défaite, les Congolais ont dégringolé de la première place, à la deuxième, dans le groupe B, avec 4 points. Ils sont condamnés à la remontada à Brazzaville, au match retour, le mercredi 8 mars. Pour l'instant, ce sont les Nigérians de River united footabll, qu'ils avaient battus à Brazzaville, qui sont en tête du groupe B, avec 6 points.

La troisième journée de la Coupe de la Caf n'a pas souri aux Diables-Noirs, l'unique club congolais en compétition africaine. Le match contre l'Asec Mimosa était d'un enjeu important, pour se maintenir à la première place du classement en groupe. Après le match nul (0-0) contre le Daring club Motema Pembe de la RD Congo, qui s'était joué à Luanda, il fallait aux diablotins, à défaut d'une victoire, tenir en échec les Ivoiriens, par un match nul.

Les Diables-Noirs.

Malheureusement, ils ont eu la stratégie de se confiner en défense, alors que la meilleure défense, c'est l'attaque. Après avoir tenu en première mi-temps, ils ont courbé l'échine en seconde période, en encaissant deux buts. C'est ce que le coach Barthélemy Ngassono a regretté. *«On a été efficace d'abord sur le plan de l'organisation du jeu, à partir de la défense. On avait des difficultés à sortir les ballons au milieu. Mais quand ça arrive au milieu, le relai entre le milieu et l'attaque n'allait pas. Ce sont des choses qui arrivent. Nous allons les corriger»,* a-t-il confié.

Tout n'est pas perdu. Les Congolais peuvent rêver de renverser la tendance et faire une remontada au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, avec l'appui du 12ème homme (les supporters). *«Vous avez vous-même vu, les enfants n'ont pas fait le jeu comme je le leur ai demandé. Ils n'ont fait pas fait notre jeu, on n'a jamais joué comme ça. Il arrive des jours comme ça où on passe à côté. Même dans les grands championnats, on peut passer à côté. Le problème est que nous soyons dans la course. On va corriger tout ce qu'on a vu et doper mentalement les enfants, pour qu'ils reviennent à la raison»*, a promis le coach.

Les Ivoiriens de l'Asec Mimosa reconnaissent la solidité de l'équipe congolaise. Leur coach, Julien Chevalier, l'a dit à la fin de la rencontre. «*En face, on avait une équipe extrêmement bien organisée, très solide sur le terrain, surtout sur le début des matches de poule, mais aussi dans son championnat. Donc, on savait que ça serait difficile de débloquer la situation. Mais, il a fallu s'armer de patience, de volonté et trouver la faille, pour arriver avec le ballon au fond des filets»*, a-t-il indiqué.

Dans le même groupe B, le Daring club Motema Pembe a été battu par River united du Nigeria, sur le score de 0 but à 1. Lors de la 4ème journée, Diables-Noirs donnera à son tour l'hospitalité à l'Asec Mimosa le mercredi 8 mars prochain, à 20h, au Stade Alphonse Massamba-Débat, et le Daring Motema Pembe sera face à River united footbtall, à Luanda, en Angola.

Luze Ernest BAKALA

Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Egypte U20

Les Diables-Rouges en quart de finale contre la Tunisie

La 23ème édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football des moins de 20 ans se déroule du 18 février au 12 mars 2023, en Egypte, notamment dans les trois villes du Caire, la capitale, d'Alexandrie et d'Ismaïlia. Comme on le sait, le Congo y participe et, après la phase de groupes, il a atteint les quarts de finale. Ainsi, les Diables-Rouges, sous la férule de Marie-Joseph Madiénguéla Madis, le coach, livrent leur match de quart de finale, vendredi 3 mars, à 18h, au Stade d'Alexandrie, contre les Aigles de Carthage (Tunisie).

Une phase de jeu de la Can U20.

Le Congo-Brazzaville était dans le groupe B qui comptait quatre pays: Congo, Centrafrique, Ouganda et Soudan du Sud. Sur le papier, le Congo faisait partie des favoris de ce groupe, pour atteindre les quarts de finale. Ce qui a été fait. Les Diables-Rouges U20 se sont qualifiés pour les quarts de finale, après une phase de groupe où ils ont gagné un match et fait deux matches nuls.

Pour le coach, Marie-Joseph Madiénguéla, tout est au point. *«Les enfants ont le moral. Je pense qu'il n'y a pas de problème. Ils ont encore l'enthousiasme de l'Uniffac et le jour j, ils seront au point. Pour le reste du temps, nous allons nous atteler à parfaire la phase offensive, pour beaucoup marquer. Ainsi, avec le phénomène du déplacement sur le terrain, nous avons renforcé la tactique, le flux et le reflux, pour être prêts devant tout adversaire»,* avait déclaré l'entraîneur, qui affichait une grande assurance sur son équipe, avant de rejoindre l'Egypte.

«Le plus important a été la qualification. Comme on l'a fait, on peut encore aussi arriver en demi-finale et même aller plus loin. Nous allons faire une bonne récupération car il y'a l'effet de la fatigue qui commence à paraître», a-t-il indiqué, à l'issue de la phase de groupe.

Les Diables-Rouges avaient remporté l'édition 2017 de la Can U20, à Brazzaville. Après avoir végété pendant cinq ans, les Congolais sont tenus de défendre leur honneur comme il se doit. Et cela semble marcher. *«Nos adversaires, ce sont des équipes en pleine révolution. Il faut faire attention. Mais, je crois à notre sélection, parce que nos joueurs ont de bons rudiments, contrairement aux autres équipes qui ont eu des mises au vert assez poussées. Nous avons un nom à sauvegarder. Il ne faut pas oublier que le Congo-Brazzaville a un palmarès. On doit être jaloux quand on va en compétition. La coupe que nous jouons, la Can junior, a été gagnée par le Congo. Nous allons à une mission, c'est défendre cette performance»,* a confié le coach Madis. Sauf que la Tunisie est un os dur. Espérons que Madiénguéla Madis trouvera la solution, pour s'ouvrir la voie des demi-finale, synonyme de qualification à la Coupe du monde.

L. E. B.

Ligue départementale de handball de Brazzaville

Le championnat 2022-2023 baptisé Challenge Casimir Molongo "Moncher"

Le président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a donné le coup d'envoi, dimanche 26 février 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 5ème arrondissement de la ville capitale, du championnat départemental de handball, baptisé, cette année, Challenge Casimir Molongo alias Moncher, du nom de l'ancien sélectionneur des Diables-Rouges handball féminin qui avaient reporté trois fois la Coupe d'Afrique des Nations et de l'Etoile du Congo ayant remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions, élevé en 2000, parmi les meilleurs entraîneurs de la Cahb (Confédération africaine de handball) du demi-siècle. L'année dernière, le championnat départemental de handball était dédié à Mme Emilienne Charlotte Lekoudzou, ancienne handballeuse, ancienne présidente de la Fédération congolaise de handball.

Le président de la ligue (1er de g à dr) et ses invités.

Une phase de jeu entre l'équipe de Cara et le Handball Club Kaly.

Au total, 24 équipes des deux versions (messieurs et dames) en catégories junior et senior, ont pris le départ du championnat départemental de handball de Brazzaville. Elles rivalisent de talents pour arracher les cinq premières places de chaque catégorie, synonymes de qualification au championnat national. Il s'agit de: Caïman; Etoile du Congo; Inter-club; Cara; Avenir du rail; As Otohô; Grain de sel; Asoc; Us renaissance; Handball club Kali; Jeunesse sportive de Ouenzé; Patronage; D.g.s.p; Diables-Noirs; B.m.c; La Tsongolaise; Petrosport orange; Us Tp; C.f.j.s.o; Académie.

Au cours de la cérémonie inaugurale, le président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a mis en exergue le caractère de ce championnat baptisé *«Challenge Casimir Molongo Monchère»*, l'homme qui a passé sa vie dans le milieu du handball, pour son développement. *«Il a été l'artisan du développement du handball, tant au niveau national qu'international où il a été plébiscité par la Confédération africaine de handball parmi les «meilleurs entraîneurs du demi-siècle (1950-2000)»*, a-t-il déclaré.

S'agissant des arbitres qui éprouvaient une certaine frayeur, suite au traitement dégradant et inhumain dont a été victime un des leurs, le président de la ligue a clairement pris la défense du corps arbitral. Il les a rassurés de son implication, en cas de menace. Le championnat communal pourrait se jouer en plusieurs phases, a-t-il précisé.

Pour la journée inaugurale, quatre rencontres étaient au programme. En juniors hommes, on a enregistré la victoire de l'Asoc devant Patronage, par 60 buts à 10. En juniors dames, l'Asoc a défait l'As Néto, par 47 buts à 22. Etoile du Congo a battu l'Us renaissance, par 26 buts à 21. En senior dames, Cara est passé pieds joints devant le Handball club Kali, par 39 buts à 19. Tel est le tableau de la journée inaugurale.

L. E. BAKALA